

CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT 2010

Minimum 3 nuits en Haute-Saison

2 nuits en Basse et Moyenne saisons

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

Tél.....Fax.....

Nombre de personnes:.....Age des enfants (Le jour de votre arrivée).....

Canal d'accès (internet, guide, agence.....)

Date d'arrivée :.....Date de départ :.....

VOUS VENEZ AVEC : CAMPING CAR ? CARAVANE ? GRANDE TENTE ? PETITE TENTE ? Longueur :.....x Largeur.....

Forfait journalier à la nuitée de 13h30/11h30 – 2 personnes + véhicule / tente, caravane ou camping-car.

Réservation conseillée pour la haute saison LES CHIENS NE SONT PAS ACCEPTES EN HAUTE-SAISON

Zones et suppléments : VOIR AU DOS ET PLAN DU CAMPING JOINT

Calcul du séjour : Zone choisie = _____

FORFAIT NUITÉE : € x nombre de jours =

Supplément enfant âgé de 2 à 7 ans € x nbre de jours =

Personne supplémentaire € x nbre de jours =

(Ou enfant de plus de 7 ans) +

Frais de réservation 15 € =

Assurance annulation facultative : 10 € par séjour (limite 1 mois)..... =

TOTAL DU SEJOUR : = Euros

ACOMPTE = TOTAL DU SEJOUR X 25 % soit : Euros

MODE DE PAIEMENT : Carte de crédit, mandat, chèque, ou virement (Caisse d'Epargne de BOUSSAC, 23600, cpte n° 08.1050657.76, SARL Camping du Château de Poinsouze). La réservation ne sera définitive que lorsque cette somme nous sera parvenue dans un délai de 15 jours à dater de la demande. Passé cette période, nous considérerons la réservation comme nulle. Après avoir reçu l'acompte, nous vous retournerons ce contrat signé comme preuve de la réservation.

CONDITIONS GENERALES : L'emplacement définitif sera déterminé par le gérant du camping le jour de l'arrivée. Le paiement complet de votre séjour, inscrit sur ce bulletin, s'effectue à l'arrivée. L'emplacement réservé sera disponible le jour du début de la location à 13 h 30, et l'occupation prendra fin le dernier jour avant 11 h 30. L'emplacement est réservé pendant 24 h. Passé ce délai, la direction en disposera et l'acompte sera acquis, sauf si un retard est annoncé par courrier, fax ou téléphone. Tout locataire est tenu d'accepter et de respecter le règlement intérieur du camping, sous peine d'exclusion.

Cette location comprend l'accès aux terrains de jeux (foot, volley, basket, badminton), à la piscine et au toboggan aquatique, aux tables de ping-pong ; aire de jeux enfants, trampoline, château gonflable, salle de télévision et accès bibliothèque. Autres services : location de bicyclettes, bateau à pédales, catamaran, planches à voile, canoës, kayaks, bar animation, plats à emporter, dépannage épicerie, machine à laver et séchoir, salle de repassage, salle de jeux.

Paiement par carte bancaire : n° _____ / _____ / _____ / _____ date d'expiration : ____ / ____

(Sauf American Express et Diners) nombre cryptogramme : _____

Date :

Date :

Signature pour accord : le Locataire

Signature pour accord : la Direction